



FÉDÉRATION INTERNATIONALE  
DE MOTOCYCLISME

**Aux :**

- FMN & CONU
- Membres de la CMS
- XIEM

AAP/ddn/sbe

Mies, le 22 juin 2020

**Championnat du Monde FIM de SuperMoto S1GP 2020**  
**- Bulletin d'engagement FIM et procédure d'engagement**  
**Informations générales**

Mesdames,  
Messieurs,

Veillez trouver en annexe des informations concernant le bulletin d'engagement FIM et la procédure d'engagement pour le Championnat du Monde FIM de SuperMoto S1GP 2020.

Nous vous remercions d'avance d'envoyer ces informations à/aux :

- Vos coureurs souhaitant participer au Championnat du Monde FIM de SuperMoto S1GP
- Organismes de la Manifestation

Nous vous souhaitons beaucoup de succès et vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos sentiments les meilleurs.

Dirk De Neve  
COORDINATEUR CMS

**ANNEXE :** Procédure d'engagement / Informations générales  
Lien pour bulletin d'engagement



## INFORMATIONS GENERALES

---

Veillez noter que :

1. Le bulletin d'engagement du Championnat du Monde FIM de SuperMoto S1GP 2020 a été publié sur le site FIM d'où il doit être téléchargé :

[Championnat du Monde FIM de SuperMoto S1GP - Bulletin d'engagement 2020](#)

2. Le bulletin d'engagement du Championnat du Monde FIM de SuperMoto S1GP 2020 doit être complété électroniquement en lettres majuscules.

En règle générale, tout coureur désirant participer au Championnat du Monde FIM de SuperMoto S1GP 2020 doit s'inscrire respectivement auprès de sa FMN et de XIEM.

Des demandes d'engagement/inscriptions provisoires peuvent être faites par e-mail auprès de XIEM mais elles doivent être confirmées avec le bulletin d'inscription officiel FIM, dûment complété.

Pour participer aux Championnats du Monde et Prix FIM et afin de pouvoir obtenir une licence FIM, les coureurs devront signer personnellement le formulaire "Reconnaissance et Acceptation du Code Antidopage FIM". Les formulaires complétés par des requérants mineurs devront être contresignés par le détenteur de l'autorité parentale.

Ensuite, le coureur doit retourner son bulletin d'engagement dûment complété à sa FMN, qui doit toujours approuver l'engagement. Par conséquent, les pages 1 et 2 du bulletin d'engagement doivent porter le cachet de la FMN concernée.

Une fois que l'engagement a été approuvé, la FMN concernée fera suivre le bulletin d'engagement dûment complété à XIEM le plus tôt possible.

La date de clôture des inscriptions est 60 jours avant la 1ère manifestation puis 15 jours avant le reste des manifestations.

Toutes les demandes d'engagement/inscriptions provisoires/bulletins d'engagement doivent être envoyés à :

**XIEM** - Attn. Mme Valentina Boccadolce

Mail : [vb@xiem.ch](mailto:vb@xiem.ch)

Web : [www.supermotoS1GP.com](http://www.supermotoS1GP.com)

3. **Règlement Technique / Mises à jour**

Veillez-vous référer au [Règlement Technique Motocross 2020](#) et plus particulièrement à l'article suivant :

Poids des motocycles